Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le 02/10/2017
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_171

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Transports et Mobilités Durables

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	57

Objet de la délibération:
Régie des transports - Bilan d'activité 2016

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Laurent GIORDANO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Guy DEMARTINI, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Françoise LEGRAIEN, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Christian TAILLANDIER, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Bernard CHILINI pouvoir à Raymond GRAS, Hugues MARTIN pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR pouvoir à Richard STRAMBIO, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Alain VIGIER, Alain HAINAUT pouvoir à Guy DEMARTINI, Florence LEROUX pouvoir à Frédéric MARCEL, Grégory LOEW pouvoir à Christine NICCOLETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Nicole FANELLI

ABSENT(S) :
Alain PARLANTI, Franck AMBROSINO, Gilbert BOUZEREAU, Marie-Christine GUIOL, Mathilde KOUJI-DECOURT, Sandrine MARY-BOUZEREAU, André MENET, Laure REIG, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Christine GUIOL

RAPPORTEUR : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le 02/10/2017
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

L'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la publication du bilan annuel d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Communauté d'Agglomération Dracénoise exploite le réseau de transport urbain sur la commune de Draguignan en régie directe et confie les autres prestations de lignes régulières, scolaires et transport à la demande à des entreprises prestataires par marchés publics.

Le bilan, présenté dans le document joint à la présente délibération, tient compte de l'ensemble de l'activité du réseau de transport pour l'année 2016.

Il comprend :
- la présentation du réseau de transport collectif communautaire,
- les actions menées,
- les indicateurs techniques,
- les indicateurs financiers.

Il en ressort pour le réseau des Transports en Dracénie « Ted Bus » les points clefs suivants :
- 10 lignes régulières,
- 60 circuits scolaires,
- 3 zones de transport à la demande,
- 1 559 351 kilomètres parcourus tous services confondus,
- 2 pôles d'échanges (Gare routière à Draguignan et gare ferroviaire des Arcs/Draguignan),
- 589 919 voyageurs (+0,9% par rapport à 2015),
- 7 M€ de dépenses d'exploitation pour 9M€ de recettes (dont 840 000€ de l'année 2015 perçues en 2016 correspondant à un versement de la dotation du Conseil Départemental pour le transports scolaire),
- 364 K€ de dépenses d'investissement pour 303 K€ de recettes,
- des tarifs inchangés depuis 2014.

En matière d'actions menées :
- le nouvel accueil du public à la gare routière et la reprise de l'activité de la boutique SNCF,
- les nouveaux supports d'information des voyageurs,
- l'acquisition d'un nouveau minibus pour la régie,
- le test d'un car hybride sur la ligne n°5 Les Arcs/Draguignan.
- l'organisation d'un jeu concours selfie à l'occasion de la journée des transports publics,

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Transports, Mobilités Durables et Accessibilité réunie le 7 septembre 2017, et de la présentation en commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 7 septembre 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :
- approuver le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière pour l'année 2016.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 28/09/2017
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.